Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212002075-20240409-20240408-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2024

DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE Commune de PENTA DI CASINCA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre le neuf avril à 18H00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, <u>à l'Hôtel de Ville de Folelli</u>, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (14): ANGELINI Nathalie, CASANOVA Gérard, CASTELLI Yannick, FINIDORI Jean Pierre, GANDOIN Sylviane, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SAMARTINI Jean-Felix, SOULLARD Patricia, PACO dos SANTOS Sandrine. SOULLARD Sylvie, MARTZOLFF Myriam.

Absents (9): CERANI Rachel, CERVETTI Michel, FRANCESCHI Jean Marc, GERONIMI Vital, LEPORATI Maryline, LIMONGI André, MATTEI Dominique, RAFFALLI Muriel, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (2) : FRANCESCHI Jean-Marc donne pouvoir à LAURELLI Sébastien LEPORATI Maryline donne pouvoir à SOULLARD Sylvie

Objet : Convention avec l'Association Familiale du Fiumalto pour la coordination des actions relevant du contrat territorial jeunesse

Mbres du Conseil	Mbres en	Mbres ayant pris part à	Séance du	Convocation le
Municipal: 23	exercice: 23	la délibération: 16	09 Avril 2024	03 Avril 2023

Pour: 16 Contre: 00 Abstention: 00

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'établir une convention entre la Commune et l'association Familiale du Fiumalto qui intervient pour la gestion et la coordination des actions relevant du contrat territorial jeunesse 2024.

Il dépose le projet de convention sur la table et invite l'assemblée à délibérer.

Ouï l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal:

Autorise le Maire à signer la convention entre la Commune et l'Association Familiale du Fiumalto, conformément au projet annexé à la présente.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 09 avril 2024

Le Maire Yannick CASTELL